

## Projet d'accompagnement

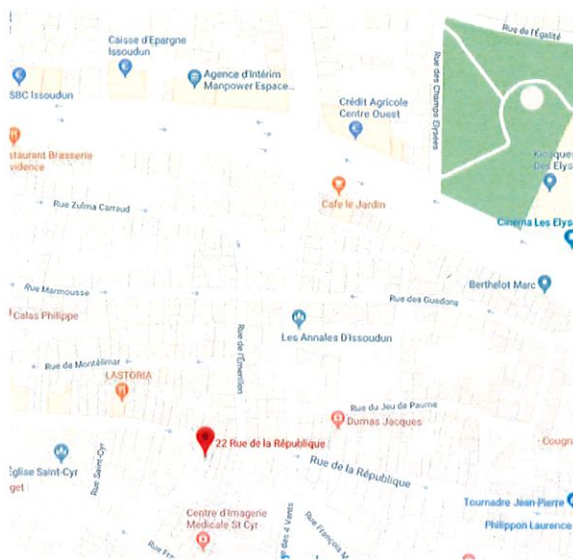
Les missions du SAMSAH sont de contribuer à la réalisation du projet de vie de la personne handicapée en favorisant les capacités de la personne à faire par elle-même et/ou avec son entourage.

Le projet prend en compte toutes les dimensions de la vie : familiale, sociale, culturelle, sanitaire, scolaire, professionnelle, philosophique.

Au niveau de la vie quotidienne, une évaluation des besoins et des capacités d'autonomie est réalisée. Un suivi et la coordination des actions des différents intervenants sont mis en place. Les soins sont suivis, réguliers et coordonnés.



## Où nous trouver?



### SAMSAH CSPCP

22 rue de la République  
36100 ISSOUDUN  
Siège: Rue de la Limoise  
36100 ISSOUDUN

Permanence Tél de 17h à 9h au  
02.54.21.42.83  
Messagerie : [samsah@cspcp.fr](mailto:samsah@cspcp.fr)

## S.A.M.S.A.H.

**SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT  
MÉDICO-SOCIAL POUR  
ADULTES HANDICAPÉS**

**Téléphone:  
02.54.49.35.72**



« Faire, c'est fabriquer de  
nouvelles choses. Agir, c'est être  
les deux pieds sur terre et avancer,  
sans vouloir construire à tout prix  
du neuf »  
Alexandre Jollien



# Notre fonctionnement

## Les missions du SAMSAH

Accompagner l'utilisateur vivant à domicile par libre choix ou en attente de structure ou suite à une hospitalisation

Construire et développer un projet personnel individualisé (projet de vie et projet de soins) avec l'utilisateur

Permettre le maintien à domicile

Permettre à la personne handicapée de vivre et de s'épanouir à domicile dans des conditions d'hygiène, de santé et de sécurité optimales

Mettre en place un suivi médical et garantir la continuité de soins dans sa globalité

Coordonner les actions des différents intervenants (secteurs sociaux/médicaux et paramédicaux, thérapeutiques).

Maintenir des liens sociaux et familiaux

Apporter un soutien à l'utilisateur, aux aidants et à la famille (proposition de suivi psychologique et orientation vers des professionnels extérieurs)

Faire valoir les droits de chaque usager et la reconnaissance de leur statut (logement, administrations, conseil juridique...)

## Conditions d'admission

- Être âgé de 20 ans et plus
- Être reconnu adulte handicapé à 80%
- Avoir une orientation SAMSAH par la MDPH

## Modalités d'intervention

Nous intervenons à votre domicile

Nous intervenons sur tout le département de l'Indre

Nous accompagnons à vos rendez-vous extérieurs qu'ils soient de soins ou de loisirs

ou autres

## Notre équipe:

- Cadre de santé
- Educateur spécialisé
- Aide médico-psychologique
- Moniteur éducateur
- Médecin
- Infirmier
- Psychologue
- Ergo-



**SAMSAH**  
**CSPCP**

Rue de la Limoise  
36100ISSOUDUN

Messagerie : [samsah@cspcp.fr](mailto:samsah@cspcp.fr)